



LA TREIZIEME SESSION ORDINAIRE DE L'ASSEMBLEE PLENIERE DU FORUM
DES PARLEMENTS DES PAYS MEMBRES DE LA CONFERENCE
INTERNATIONALE SUR LA REGION DES GRANDS LACS

RESOLUTION 13SOAP/03/2023

RESOLUTIONS SUR LA SITUATION POLITIQUE, SECURITAIRE ET
HUMANITAIRE EN REPUBLIQUE DU SOUDAN

L'Assemblée Plénière :

- **Conformément** aux dispositions des articles 4 et 22 alinéa 1 du Pacte sur la Sécurité, la Stabilité et le Développement dans la région des Grands Lacs signé le 15 décembre 2006 à Nairobi, République du Kenya ;
- **Considérant** les dispositions des articles 2 et 6 de l'Accord interparlementaire instituant le Forum des Parlements des Pays membres de la Conférence Internationale sur la Région des Grands Lacs signé le 4 décembre 2008 à Kigali, République du Rwanda ;
- **Considérant** que politiquement la République du Soudan fait des progrès significatifs dans sa transition politique sur la voie de la démocratie dans la mesure où l'armée et les partis politiques soudanais ont signé le 2 décembre 2022 un accord-cadre qui ouvre la voie à un accord civil de deux ans conduisant à une période de transition vers les élections et la fin à une crise politique déclenchée par le coup d'Etat militaire d'octobre 2021.
- **Notant** que le commandant de l'armée soudanaise, Abdel Fattah Al-Burhan a annoncé que l'armée quitterait la politique et ouvrirait la voie à un accord sur un gouvernement civil au Soudan ;
- **Notant en outre** que les quinze (15) comités de résistance de l'Etat de Khartoum ont approuvé le 11 mai 2022 une charte politique établissant une plate-forme politique unifiée pour les groupes de quartier qui ont mené les manifestations anti-coup d'Etat et que la charte signée insiste sur la nécessité de former plusieurs commissions pour la justice transitionnelle, la paix et la réforme des entités sécuritaires et militaires ;
- **Soulignant** que la situation sécuritaire est globalement stable au Soudan, à l'exception de poches d'insécurité dans l'Etat du Nil Bleu avec la recrudescence des affrontements ethniques et au Darfour avec les combats intercommunautaires;

- **Exprimant l'inquiétude** face à la situation humanitaire actuelle à l'égard des milliers de personnes déplacées en quête de sécurité après que leur propre ville a été incendiée et une augmentation significative du nombre de personnes ayant besoin de protection et d'assistance humanitaire, en particulier les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays (PDI) ;
- **Notant avec préoccupation** que depuis le début du conflit civil au Soudan et le coup d'Etat, le Parlement national n'est plus opérationnel ;

Adopte les résolutions suivantes :

1. **Félicite** les autorités militaires et les partis politiques de la République du Soudan pour avoir signé en date du 3 décembre 2022 un accord-cadre qui ouvre la voie à une période de deux ans de transition dirigée par des civils en prélude à des élections et la fin d'une crise politique déclenchée par le coup d'Etat militaire d'octobre 2021 ;
2. **Salue** la promesse faite par les autorités militaires soudanaises de se retirer des pourparlers politiques facilités par le mécanisme trilatéral en vue de laisser la place aux forces politiques et révolutionnaires pour former un gouvernement civil de compétences nationales ;
3. **Condamne** les affrontements tribaux sanglants au Darfour occidental qui se sont propagés à la capitale de l'Etat Geneina le 25 avril 2022 avec la participation d'anciens rebelles et des Forces de soutien rapide (RSF) et les atrocités perpétrées par des milices arabes à cheval connues sous le nom de Janjaweed et les combats qui ont été causés par un différend entre les nomades arabes et les membres de la communauté Massalit, qui se sont affrontés au sujet de la terre pendant des décennies.
4. **Demande** au Gouvernement soudanais de continuer à garantir la protection de l'ensemble de la population civile ;
5. **Encourage** le Gouvernement soudanais de mener une enquête approfondie sur ces atrocités afin d'amener les auteurs à répondre ;
6. **Demande** le rétablissement urgent du parlement national de la République du Soudan ; et entre-temps, **charge** le Secrétariat général du FP-CIRGL d'explorer la possibilité d'y organiser une mission d'information en l'absence du Parlement à travers laquelle le Forum coordonne ses activités.
7. **Appelle en outre** la communauté régionale et internationale à mobiliser davantage les ressources nécessaires pour un soutien massif afin de répondre aux besoins des Soudanais vulnérables ainsi que des personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays (PDI) et des réfugiés qui affluent vers les Etats du Nord, du Centre et de l'Ouest du Darfour ;

8. **Demande** au Secrétaire général du FP-CIRGL de continuer à suivre l'évolution de la situation politique, sécuritaire et humanitaire du Soudan et d'en faire rapport à la prochaine Assemblée plénière ;
9. **Décide** de rester activement saisi de la question.

Fait à Juba, le 1 avril 2023



Honorable Amason Jeffah Kingi, EGH, MP,

Président du FP-CIRGL

